



Gitega: Le parti CNDD-FDD organise une prière d'action de grâce

Le parti au pouvoir CNDD-FDD a organisé à Gitega jeudi le 20 janvier 2022, une prière interconfessionnelle d'action de grâce de trois jours en vue de remercier le Seigneur



pour tous les bienfaits qu'il a accordés au Burundi durant l'année écoulée. Les cérémonies d'ouverture ont été marquées par des chants de louange et des prédications. Au cours de ces cérémonies, les Bagumyabanga ont été appelés à se repentir et à se sanctifier afin que la volonté divine soit accomplie.

Dans son discours de circonstance, le Secrétaire Général du CNDD-FDD Honorable Réverien Ndikuriyi a félicité les membres du parti au pouvoir pour avoir soutenu les programmes du Gouvernement. Il a saisi de cette occasion pour demander aux leaders politiques présents dans la prière interconfessionnelle de faire examen de conscience pour voir s'ils sont réellement des modèles dans la société et s'ils sont de vrais serviteurs des gens qu'ils sont appelés à diriger.

A cette occasion, Honorable Réverien Ndikuriyi a invité les militants Bagu-

myabanga à se soucier de faire le bien afin que la volonté de Dieu soit accomplie.

Dans sa prédication, Révérende Denise Bucumi rappelle que les leaders politiques et les administratifs ont été choisis pour servir de modèles et pour apprendre aux autres à vivre une vie qui fait honneur à leur créateur. Et d'appeler les militants du parti au pouvoir à mener une vie irréprochable. Elle a rappelé par la même occasion que seules l'intégrité et la bienséance permettront aux Bagumyabanga du CNDD-FDD de confondre leurs ennemis.

En se référant aux Saintes écritures de Jérémie 1:9-10, le Premier ministre Alain Guillaume Bunyoni quant à lui a rappelé aux Bagumyabanga que le Dieu qui les a sauvés est unique et qu'ils ne doivent pas aller près d'autres dieux. Il leur a recommandé

Dans ce numéro:

page

Gitega: Le parti CNDD-FDD organise une prière d'action de grâce

1

Le Président Ndayishimiye exhorte les acteurs politiques à promouvoir les idéologies qui participent au renforcement de la cohésion sociale et au bien être de la population

2

Le Président Ndayishimiye rappelle que la sauvegarde de la culture est un devoir qui incombe à tout Burundais

3

Le Burundi présent à la 20ème session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale

4

La Ministre en charge de la Santé satisfaite des réalisations de son Ministère au cours du 1er trimestre 2021-2022

5

de ne jamais consulter les devins ni les enchanteurs. Ce fut l'occasion pour le Premier ministre d'exhorter l'assistance de détruire les autels de Satan qu'ils ont érigés dans leurs cœurs et d'y planter de bonnes semences afin que le Burundi devienne une terre des gens honnêtes et intègres.

Prenant la parole, le Président de la République SE Evariste Ndayishimiye a annoncé que cette prière de trois jours permettra aux militants de son parti de déraciner les rancœurs. Occasion de les inviter à se recueillir pour demander à Dieu de leur pardonner les péchés et de les sanctifier.

A travers les saintes écritures tirées du livre d'Ezéchiël

34, le Chef de l'Etat SE Evariste Ndayishimiye a fait remarquer aux Bagumyabanga ce que le Seigneur Dieu déteste et a demandé à l'assistance de méditer sur cette parole avant de les inviter à louer le Seigneur.

Outre la présence du Chef de l'Etat, de son épouse et du Secrétaire Général du parti CNDD-FDD, les cérémonies ont été également rehaussées par la présence du Vice-président de la République du Burundi, du Premier Ministre, des deux Présidents des Bureaux de la chambre basse et de la chambre haute du Parlement, de l'Ombudsman burundais et d'autres hauts cadres issus de ce parti ainsi que les invités venus d'autres formations politiques.

(www.rtnb.bi)

Le Président Ndayishimiye exhorte les acteurs politiques à promouvoir les idéologies qui participent au renforcement de la cohésion sociale et au bien être de la population



Dans une messe d'ouverture de la prière d'action de grâce organisée par le parti CNDD-FDD, le Chef de l'Etat et Président du Conseil des Sages du CNDD FDD SE Evariste Ndayishimiye a interpellé, ce 20 janvier, les acteurs politiques à respecter les idéologies de leurs partis respectifs mais qui concourent à la promotion du bien être des citoyens.

Le Numéro Un Burundais, qui était accompagné par la Première Dame et entouré par plusieurs hautes autorités du pays lors de cette messe célébrée à la Paroisse Saint François d'Assise de Magarama en Province de Gitega, s'est particulièrement adressé aux leaders: « C'est le temps du changement pour vous les responsables. Vous devez désormais vous montrer dignes de la confiance que la population place en vous en combattant toute forme d'injustice et de divi-

sions. Que ceux qui s'investissent dans la politique le fassent mais dans l'intérêt de la population ».

Son Excellence le Président de la République, après avoir rendu grâce à Dieu pour sa miséricorde qui a permis au Burundi de surmonter son passé douloureux et pour sa protection au cours de cette période de lutte contre la pandémie du COVID-19 et, a ensuite exhorté ses compatriotes à rejeter l'oisiveté pour cheminer ensemble vers le développement du pays.

L'Archevêque de Gitega dans son homélie a abondé dans le même sens incitant les membres du parti au pouvoir à servir de modèle à travers leur investissement dans les travaux de développement socio-économique. Mgr Simon Ntamwana les a appelés à être juste envers tous.

« Comme le parti CNDD-FDD a mis Dieu en avant, vous êtes appelés à servir le peuple dans toute impartialité et sans opprimer personne même ceux qui n'adhèrent pas à l'idéologie de votre parti », a martelé l'Archevêque Ntamwana.

La prière d'action de grâce de fin de l'année 2022 organisée par le parti CNDD-FDD se tient depuis ce jeudi dans la capitale politique de Gitega et durera 3 jours.

(www.presidence.gov.bi)

Le Président Ndayishimiye rappelle que la sauvegarde de la culture est un devoir qui incombe à tout Burundais

Lors de sa descente ce 19 janvier au sanctuaire des tambours sacrés à Gishora en Commune Giheta de la Province Gitega, le Chef de l'Etat Son Excellence Evariste Ndayishimiye s'est joint à ses compatriotes tambourinaires dans un numéro culturel inédit, un geste qu'il a posé pour rappeler que la sauvegarde de la culture est un devoir qui incombe à tout Burundais.

Ancien tambourinaire dès son jeune âge dans sa Commune Natale de Giheta, le Président de la République qui était accompagné de la Première Dame, Son Excellence Angeline Ndayubaha Ndayishimiye et de son fils n'a pas hésité à se mettre en uniformes de tambourinaire pour jouer le tambour afin de valoriser ce patrimoine culturel et cela cultive davantage le sentiment de patriotisme dans les jeunes et futures générations.

La Famille Présidentielle qui a visité le sanctuaire des tambours sacrés à la clôture des vacances gouvernementales a pu se ressourcer en histoire du Burundi. En effet, ce site historique a servi de Palais Royal et de lieu de refuge pour le Roi Mwezi Gisabo pendant 8 mois quand il essayait de résister à l'inva-

sion allemande en 1903. Le Couple Présidentiel a pris le temps d'admirer les outils traditionnels et les greniers qui ont servi de cachette à un des grands monarques que le Burundi ait connu et qui régna de 1820 à 1908.

Par ailleurs, le sanctuaire des tambours sacrés de Gishora abrite les 2 tambours sacrés (Ruciteme et Murimirwa)

vieux de 119 ans qui ont été fabriqués à partir des peaux de 2 vaches que le Roi Mwezi Gisabo avait octroyées au vieux Nyabidaha en geste de remerciement pour lui avoir fourni une cachette.

Les deux tambours se jouaient une fois pendant la nuit au mois de décembre, a-t-on appris de Oscar NSHIMIRIMANA, gardien et guide de ce sanctuaire.

(www.presidence.gov.bi)



Assemblée Nationale : Adoption du projet de loi portant Code du transport ferroviaire au

Au cours de la séance plénière de ce mercredi 19 janvier 2022 l'Assemblée Nationale a adopté le Projet de loi portant Code du transport ferroviaire au Burundi présenté par la Ministre en charge des transports Madame Marie Chantal Nijimbere

Selon la Ministre en charge des transports Madame Marie Chantal Nijimbere, le PND 2018-2027 a prévu le développement des infrastructures de transport pour se désenclaver et connecter le Burundi aux pays voisins par voie ferrée. Pour atteindre cet objectif, le Burundi doit mettre en place un cadre légal, institutionnel et opérationnel du transport ferroviaire. Elle a rappelé que le Burundi, la Tanzanie et la RDC ont pris des engagements en vue de construire la ligne ferroviaire UVINZA- MUSONGATI-GITEGA-BUJUMBURA-UVIRA-KINDU qui va relier les trois pays.

Les pays de l'EAC ont reconnu la nécessité de rationaliser le développement du transport ferroviaire



et d'harmoniser les opérations de transport le long des principaux corridors, à travers le Plan Directeur ferroviaire des pays membres de l'EAC (East African railway master plan). Il est donc, selon la Ministre Madame Marie Chantal Nijimbere, essentiel et urgent que le Burundi se dote d'un cadre légal, institutionnel et opérationnel en parfaite harmonie avec les impératifs na-

tionaux et régionaux du transport ferroviaire.

La Ministre en Charge des transports Madame Marie Chantal Nijimbere a expliqué aux députés l'intérêt du transport ferroviaire pour le Burundi : les sociétés intéressées par l'exploitation des gisements miniers se heurtent aux défis liés aux transports de ces produits miniers vers les marchés internationaux. Et d'ajouter que l'intérêt porté sur le transport ferroviaire provient également des avantages comparatifs de ce mode de transport par rapport à la route.

La Ministre a fait savoir que les avantages du transport ferroviaire sont: capacités de transport des produits de masse industriels et agricoles, coût bon

marché, grande sécurité et sûreté des marchandises, durée de vie plus longues des infrastructures ferroviaires etc.

Les Députés ont recommandé au Gouvernement de prévoir la révision de la loi sur les indemnisations pour que dans la mise en œuvre du projet de chemin de fer les populations qui seront déplacées reçoivent des indemnisations consistantes. Après échanges, le Projet de loi portant code du transport ferroviaire au Burundi a été adopté par 107/107 des voix, soit à cent pour cent.

(www.rtnb.bi)

Le Burundi présent à la 20ème session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale



Sur invitation de SE M Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République du Congo, Chef d'Etat, Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale(CEEAC), s'est tenue, le 19 janvier 2022, la 20ème Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

Le Président de la République du Burundi SE Evariste Ndayishimiye était représenté dans cette session par SE Albert Shingiro, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement. Selon le communiqué final rendu public à la fin de cette session, la conférence a analysé différents points notamment celui concernant la sûreté et la sécurité en Afrique centrale, la conférence a noté que la situation sécuritaire sur l'espace Communautaire reste, en général stable en dépit des difficultés consécutives à la persistance des actes de piraterie dans le Golfe de Guinée ainsi que des défis auxquels

la région est confrontée, notamment ceux relatifs au terrorisme et à l'extrémisme violent, à la persistance des groupes armés, à la circulation illégale des armes et à l'exploitation illicite des ressources naturelles.

Concernant l'implantation du Dépôt Logistique Régional, la Conférence a entériné la candidature de la République de Guinée Equatoriale pour abriter le Dépôt Logistique Régional de la CEEAC.

Pour ce qui est de la réunion des Chefs des services de renseignements sur la lutte contre le mercenariat en Afrique centrale, la Conférence a instruit la Commission d'œuvrer à la tenue de cette réunion au cours du premier semestre 2022 en l'élargissant à tous les services nationaux concernés par cette question.

La conférence a aussi analysé la mise en place du Comité des Sages de l'Afrique centrale. La Conférence a pris acte des dispositions prises par le Conseil des Ministres relatives aux modalités de mise en place du Comité des Sages de l'Afrique centrale. A cet effet, la Conférence a instruit le Président de la Commission d'accélérer l'opérationnalisation de cet important instrument du COPAX.

D'après toujours ce communiqué, la Conférence a adopté, sur proposition du Conseil des Ministres, les décisions ci-après:

La décision n°001/CEEAC/CCEGIXXI/22 portant adoption du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) de l'année 2022 de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et a décision n°002/CEEAC/CCEG/XX/22 portant adoption de la Déclaration relative à l'implication des femmes dans les processus de prévention, médiation et de consoli-

dition de la paix en Afrique centrale.

Lors de cette 20ème Session, la République du Burundi a bénéficié le soutien de ses candidatures aux postes de Membre du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies pour la période 2024-2026, de Membre Non- permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour la période 2026-2027 et de Président de la 84ème session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2029.

La Conférence a exprimé toute sa gratitude à Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République du Congo, Président en Exercice de la CEEAC, pour son bilan remarquable ainsi que pour les réalisations accomplies tout au long de son mandat à la Présidence de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, son leadership et son engagement constant pour l'aboutissement du processus d'intégration régionale en Afrique centrale.

La Conférence s'est félicité du passage de témoins entre le Président en Exercice sortant et le nouveau Président en Exercice, Son Excellence Monsieur Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République Démocratique du Congo, dans les délais prescrits par le Traité révisé de la CEEAC.

Rappelons en terminant, la Conférence a décidé de

tenir sa 21ème Session Ordinaire en juillet 2022 à Kinshasa, République Démocratique du Congo.

En marge de la 20ème session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, SE Albert Shingiro a rencontré différentes personnalités dont SE Denis Christel Sassou Nguesso, Ministre de la Coopération Internationale et Promotion des Partenariats publics-privés, M. Gilberto P. VERISSIMO, Président de la Commission de la CEEAC et SE Jean Claude Gakoso, Ministre des Affaires Etrangères de la République du Congo.



(Rédaction-MAECD)

Le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi dresse le bilan des réalisations

Le Ministre de la Fonction publique, du Travail et de l'Emploi Dr Thaddée Ndikumana a procédé mardi, le 18 janvier 2022 à Bujumbura, à la présentation des grandes réalisations semestrielles de son Ministère, au cours de l'année budgétaire 2021-2022.



Dans sa présentation, le Ministre Dr Thaddée Ndikumana a indiqué que les réalisations sont réparties en trois grandes parties à savoir : l'Administration Publique, le Travail et l'Emploi ainsi que le dialogue social.

Dans le domaine de l'administration publique, au

moins 25 réunions avec les responsables des institutions ont été organisées.

Et dans le cadre de la réforme administrative, une plate-forme internet "Isôko" a été créée et lancée pour faciliter la population à accéder aux informations nécessaires

sur les procédures administratives sans toutefois se rendre dans les bureaux des différents services. Dans ce secteur de la réforme administrative, le Ministre Dr Thaddée Ndikumana a fait savoir qu'il a effectué une descente aux guichets uniques provinciaux et aux antennes de la fonction publique dans les provinces de Cibitoke, Gitega et Mwaro.

Dans le but d'améliorer les performances dans l'administration publique, le Ministre Dr Thaddée Ndikumana a indiqué qu'au moins 182 cadres de l'administration publique et 74 femmes ont été renforcés respectivement dans le management stratégique des ressources humaines, le management de programmes et de projets, en leadership pour la bonne gouvernance et sur le plaidoyer pour l'intégration du genre dans les services publics. 154 élus et responsables administratifs locaux ont participé aux séminaires de renforcement de capacités dans la logique de préparer la mise en place de la fonction publique communale.

Pour pallier à l'insuffisance du personnel de santé, le Ministère en charge de l'Emploi, sur demande du Ministère ayant la Santé Publique dans ses attributions a organisé un concours de recrutement de 224 cadres et agents du secteur soignant.

Dans l'objectif de maîtriser la masse salariale, au moins 1853 fonctionnaires non méritants ont été suspendus et les décomptes ont été effectués avec un montant de plus de 296 millions de francs bu. Il a ajouté que les dossiers ont été envoyés à la brigade spéciale anti-corruption en vue du recouvrement pour le trésor public.

En matière de lutte contre la corruption et les infractions connexes, le Ministre Dr Thaddée Ndikumana a souligné que 1153 diplômes ont été vérifiés dont 998 diplômes authentiques et 155 fraudés. Par conséquent, un montant de plus de 70 millions est à recouvrer pour le trésor public, a-t-il précisé.

En vue de mieux cerner la problématique de l'emploi des jeunes au Burundi, un plan national pour l'emploi des jeunes au Burundi (PANEJ) a été mis en place et ce document stratégique est en cours d'édition pour sa dissémination et le plaidoyer de financement en vue de sa mise en œuvre, a indiqué le Ministre Dr Thaddée Ndikumana.

Dans le cadre du contrôle du respect de la législation du travail, 531 descentes de contrôle des entreprises ont été menées avec pour effet la régularisation des cotisations de 437 entreprises auprès de l'INSS pour un effectif de 1741 travailleurs régularisés, plus de 10 millions de francs de cotisations sociales ont été régularisées et une taxe de plus de 83 millions sur l'emploi de main d'œuvre étrangère recouvrée.

S'agissant du règlement des conflits de travail, le Ministre ayant l'Administration du travail dans ses attributions a indiqué qu'au moins 275 séances de conciliation ont été organisées et ont conduit au règlement de 133 conflits individuels de travail. Au moment où la pandémie de Covid-19 reste une réalité en milieu du travail, avec l'appui du bureau international du travail, 5 ateliers de sensibilisation sur la redynamisation et la mise en place des comités d'hygiène, de santé et sécurité au travail ont été organisés.

Et dans le domaine du dialogue social, un forum des états généraux du dialogue social a été organisé sous le haut patronage du Chef de l'Etat, selon le Ministre. Ce forum a vu la participation de plus de 230 personnes. Le Comité National du Dialogue Social a en outre clôturé la médiation du conflit entre la direction, les travailleurs et employeurs de Vigiles burundais et a entamé les médiations entre travailleurs et employeurs des entreprises OHP, Ngagara Grain Mailing Burundi et a analysé la saisine des lauréats de l'ENS. Ces derniers demandent la considération administrative et académique de leurs diplômes.

Ce comité a aussi organisé un atelier de formation des chefs d'entreprises et des responsables des syndicats du secteur du gardiennage sur le rôle du dialogue social dans la gestion de conflits de travail. 60 personnes ont été formées, a souligné le Ministre en charge de la Fonction Publique, du travail et de l'Emploi Dr Thaddée Ndikumana. (www.rtnb.bi)

La Ministre en charge de la Santé satisfaite des réalisations de son Ministère au cours du 1^{er} trimestre 2021-2022

Le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA Dr Sylvie Nzeyimana a rencontré mardi, le 18 janvier 2020 à Gitega dans une re-

traite les cadres du Ministère, les Chefs des différents programmes, les médecins directeurs provinciaux, chefs de districts et les médecins directeurs des



hôpitaux. Objectif : évaluer ensemble les réalisations semestrielles (de juillet à décembre de 2021) et fixer les perspectives pour le 2ème Semestre. A la sortie de cette retraite, la Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida s'est dite satisfaite des réalisations au cours du semestre écoulé qui s'évaluent à plus de 80%.

Les activités que le Ministère en charge de la Santé Publique a pu réaliser durant le 1er Semestre sont entre autres, l'amélioration de la Santé de la mère et de l'enfant, la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, le renforcement de la lutte contre le VIH/Sida dans une approche multi-

sectorielle, le renforcement des actions de lutte contre la malnutrition, l'accroissement de la demande des soins de santé, le renforcement du système de santé et la pérennisation du financement basé sur les performances et associé à la gratuité des soins, la maîtrise de la croissance démographique, la gestion des urgences de santé dont la Covid-19.

Parmi les grandes réalisations du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida figurent aussi la gratuité des soins pour les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et qui accouchent ainsi que les retraités de l'Etat, la campagne de lutte contre la pandémie de la covid-19 dénommée « NDAKIRA, SINANDURA KANDI SINANDUKIZA CORONAVIRUS », initiée par le Président de la République, la Campagne malnutrition 0 pour les enfants de moins de 5 ans, pilotée par la Première Dame du pays, etc.

Néanmoins, il est ressorti de cette retraite que certains hôpitaux et centres de santé font face à certains défis relatifs à l'insuffisance du personnel pour remplir pleinement de leurs missions de satisfaire les besoins de la population.

(www.rtnb.bi)

Businde: Le Ministre en charge de l'Agriculture récolte les semences de pommes de terre

Le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage Dr Deo Guide Rurema a récolté mercredi, le 19 janvier 2022 les semences de pommes de terre dans ses champs se trouvant sur la colline Businde de la commune Gahombo en province Kayanza. Deo Guide Rurema a récolté 3 variétés de semences à savoir Victoria Ndinamagara et Kirundo sur une superficie de 9 ha.

Le Ministre Dr Deo Guide Rurema a fait savoir que la production de semences de pommes de terre a été bonne, la récolte étant estimée à plus de 150 tonnes avec un bénéfice de 85 et 100 millions de francs burundais.

Le Ministre en charge de l'Agriculture et de l'Elevage Dr Déo Guide Rurema a indiqué qu'environ



350 personnes travaillent dans ses activités agro-pastorales. La population environnante de Businde se réjouit des activités du ministre qui leur permettent d'avoir de l'emploi et des moyens pour faire vivre leurs familles. Dr Déo Guide Rurema se dit satisfait de contribuer, par ses activités agro-pastorales, à mettre en pratique la vision du Chef de l'Etat " que chaque

bouche ait à manger et chaque poche de l'argent" Le Ministre en charge de l'Agriculture fait savoir qu'il est en train d'expérimenter la culture de millet, une céréale très chère sur le marché international et qui peut aussi remplacer l'éleusine. Déo Guide Rurema affirme également qu'il est en train d'essayer les semences de soja reçues de la part du Chef de l'Etat SE Evariste Ndayishimiye. (www.rtnb.bi)

Gitega: les jeunes déterminés à contribuer au développement du pays



Une usine de transformation de la patate douce en farine va bientôt voir le jour au Burundi. Selon le Président de la Coopérative des Jeunes pour la Lutte contre le Chômage (COJCC), M. Nineza Day, cette Coopérative compte installer cette unité de transformation à Gitega dans un mois. Cette déclaration a été faite mercredi 19 janvier 2022 à Bitare en Commune Bugendana dans la province de Gitega, quand les membres de cette coopérative procédaient à la fumure et au sarclage d'un champ de patate douce de 8ha.

M. Nineza Day qui est à la tête de cette coopérative a révélé à cette occasion que cette coopérative a commencé ses travaux de culture extensive de la patate douce en commune Giheta où elle dispose de grandes étendues. Pour lui, cette farine de patate douce sera utilisée pour la fabrication de la bouillie pour nourrissons, des biscuits, du pain et des beignets.

Il a saisi cette occasion pour tranquilliser les agricultures de la Commune Giheta à qui cette coopérative a donné des boutures de cette variété de patate douce et qui s'inquiètent du marché d'écoulement pour leurs productions. « Notre usine pourra acheter toute la production et sera à même de la conserver pendant au moins 3ans », a indiqué Nineza Day.

Les membres de cette coopérative qui sont essentiellement des enfants des leaders politiques natifs de la province Gitega ont expliqué que l'agriculture est le moteur du développement et appellent les autres jeunes à aimer leur patrie et à s'investir pour le développement socioéconomique du Burundi.

Le président de COJCC, Nineza Day sollicite auprès de l'administration des terrains pour étendre cette culture de patate douce et pour y ériger des unités de transformation de ce produit en d'autres produits alimentaires.

Au nom des dépités natifs de Gitega, honorable Christophe Nduwayo, député à l'EALA, affirme que c'est le début de l'industrialisation et que c'est à encourager. Pour lui, l'initiative de ces jeunes fait honneur au pays car le Burundi pourra désormais allonger la liste de ses produits d'exportation. Il invite les opérateurs économiques burundais à investir dans de telles initiatives pour profiter du marché de l'EAC qui ne cesse de s'agrandir. Monsieur Christophe Nduwayo appelle également les autres jeunes du pays à s'inspirer de cette initiative et à profiter de l'expérience de la coopérative COJCC pour créer leurs propres entreprises afin de diversifier les produits d'exportation et ainsi contribuer au développement du pays. (www.rtnb.bi)

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi